

Le contrat intercommunal 2020-2026

Les projets identifiés au contrat (Conseil communautaire du 21 novembre 2023)

Opérations	Maîtrise d'ouvrage	Coût prévisionnel HT	Taux d'intervention départemental	Subvention départementale maximale
Liaison cyclable Aigrefeuille-sur-Maine/Remouillé	CSMA	80 000 €	60%	48 000 €
Liaison cyclable Maisdon-sur-Sèvre/Pont-Caffino	CSMA	186 695 €	59 %	110 000 €
Liaison cyclable Cugand/Gétigné	Commune de Gétigné	700 000 € (coût de l'opération estimé pour la commune de Gétigné)	19%	133 000 €
Liaison cyclable rue du Chêne vert à Gétigné	CSMA	120 000 €	50 %	60 000 €
Autres projets cyclables non fléchés	CSMA ou communes		50 %	119 000 €
Résidence jeunes actifs	CSMA	1 500 000 € hors foncier (reste à charge à déterminer)	50 % sur le reste à charge	286 800 €
Le Quatrain hors des murs	CSMA	100 000 €	50 %	50 000 €
Maison des solidarités Clisson	Commune de Clisson	650 000 €	30%	193 200 €
Déconstruction et reconstruction de la piscine Aqua Val	CSMA	6 015 000 €	8,30%	500 000 €
TOTAL				1 500 000 €